3ème Tournoi de Fontainebleau 2017

Simple, Double, Mixte - Séries R4/R5, R6/D7, D8/D9 et P
27 et 28 mai 2017 - Règlement Particulier

Dispositions générales

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité du Juge-Arbitre.
Le règlement général des compétitions sert de référence à son organisation.

Art 1 :

- ✓ Le juge-arbitre sera Maximilien VIOUX.
- ✓ Le tournoi est autorisé par la FFBaD sous le n°16.LIFB.77/TI.L./004.
- ✓ Le tournoi est ouvert à tous les joueurs jeunes (minimes, cadets, juniors), séniors et vétérans licenciés à la Fédération Française de Badminton (FFBaD).
- ✓ Le tournoi se déroulera selon le format Standard de la Ligue d'Ile-de-France de Badminton (LIFB).

Art 2 :

- ✓ La participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
- ✓ Tous les joueurs et coaches devront respecter les codes de conduite de la FFBaD.

Art 3 :

- ✓ Tout joueur doit être en règle vis à vis de la FFBaD et doit être en possession de sa licence.
- ✓ Tous les joueurs devront, dès leur arrivée, se présenter à la table de pointage afin de valider leur présence.

Art 4 :

- ✓ Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 3 minutes pourra être disqualifié par le Juge-arbitre et ce, quelque soit le stade de la compétition.
- ✓ Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD, est exigée sur les terrains.
- ✓ Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants et tous les accessoires utiles à son match.
- ✓ Le plateau de jeu est réservé au Juge-arbitre, arbitres, aux organisateurs, aux joueurs, et aux entraîneurs uniquement aux emplacements réservés pour le coaching.
- ✓ Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.
- ✓ Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 min quelle que soit la discipline (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant). Il ne pourra être réduit qu'avec l'accord express des intéressé(e)s. Le Juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

Art 5 :

- ✓ Contestations : seul le responsable d'un club pour le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

Art 6 :

- ✓ Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents...
- ✓ La salle dispose d'un défibrillateur.

Dispositions particulières

Art 7 :

- ✓ Le tournoi se déroulera à la Halle Caporal Mimoun du site du CNSD, Rue des Archives 77300 Fontainebleau, sur 7 terrains dont 0 tapis.
- ✓ 2 tableaux sont possibles pour toutes les séries. Toutes les combinaisons de tableaux sont possibles (simple, double, mixte).

- ✓ En cas de nombre insuffisant de joueurs inscrits dans un tableau, l'organisation se réserve le droit de rassembler 2 séries dans un même tableau, sans concertation des joueurs concernés.
- ✓ Les tableaux de simple, double et double mixte comporteront :
  - une première phase en poules de 3 ou 4 avec 1 ou 2 sortants selon le nombre d'inscrits,
  - puis une seconde phase en élimination directe.
- ✓ Certains tableaux pourront se dérouler sous forme de poule unique de 4 ou 5. Une poule unique de 3 ne sera possible qu'avec l'accord de tous les intéressé(e)s.

Art 8 :

- ✓ L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation de l'échéancier. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés 1h à l'avance. Les joueurs souhaitant quitter le gymnase avant la fin de compétition devront obtenir l'accord du juge-arbitre.
- ✓ Les matchs des tableaux de simples et de mixtes se dérouleront le samedi jusqu'aux ¼ de finales. L'ensemble des matchs des tableaux de doubles se dérouleront le dimanche, ainsi que les ½ finales et finales des tableaux de simples et de mixtes.
- ✓ Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage jusqu'aux finales. Cependant, en cas de litige, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre pour désigner un arbitre ou les aider sur un point litigieux du règlement.
- ✓ Les organisateurs, en accord avec le juge-arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

Art 9 :

- ✓ Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant homologué choisi sera le RSL 3, en vente dans la salle aux stands du partenaire du club. Des volants seront fournis pour les finales pour toutes les séries et tous les tableaux (2 par match).
- ✓ Dés leur appel sur le terrain, les joueurs disposeront de 3 minutes d'échauffement (test des volants, échauffements et changements de tenues incluent).

Art 10 :

- ✓ Tout volant touchant une infrastructure du gymnase (câbles, paniers de basket, luminaires, structures métalliques …) sera compté « faute » en jeu, et pourra être remis une seule fois au service.

Art 11 :

- ✓ Les inscriptions devront obligatoirement parvenir par courrier avant le : 07 mai 2017.
- ✓ Les classements pris en compte seront ceux au 05 mai 2017. Toute modification de classements pourra entraîner un changement d'inscription vers un tableau d'une série différente, sans concertation des joueurs.
- ✓ Les joueurs pourront s'inscrire dans une série supérieure à leur classement mais ne seront pas prioritaires par rapport aux joueurs de la série, quel que soit la date de leur inscription.
- ✓ Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement. Le tirage au sort aura lieu le 13 mai 2017.
- ✓ Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux. Dans ce cas, la prise en compte ou le refus des inscriptions se fera suivant l'ordre d'arrivée des inscriptions, le cachet de la poste faisant foi, puis au meilleur classement.
- ✓ Tous désistements déclarés après la date limite d'inscription, ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, et sur présentation d'une pièce justificative (certificat médical, attestation de travail, etc.) dans la limite de cinq jours après le tournoi.
- ✓ Une convocation horaire sera mise en ligne à l'adresse suivante dans la semaine précédant le tournoi :

http://csacnsd-badminton.fr

Art 12 :

- ✓ Les prix et trophées ne seront pas remis avant la fin de chaque journée de compétition et ne pourront en aucun cas être expédiés. Les vainqueurs et finalistes de tous les tableaux seront récompensés.
- ✓ L'organisation se réserve le droit de diminuer les récompenses si le nombre d'inscrits dans un tableau est insuffisant.

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en lisant ce règlement, contribueront à la réussite de la compétition.

Le CSA CNSD Badminton